

Rencontre SNETAP-FSU / Conseil Régional La carte de formation 2014

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 2014, le SNETAP Aquitaine a rencontré le Conseil Régional le lundi 20 janvier.

Étaient présents :

- Conseil Régional Aquitaine – *Anne Marie COCULA – Bernard PERE – Thierry CAGNON*
- SNETAP FSU – *Alain GODOT – Anita PETON – Yves UTECH – Flavien THOMAS – Olivier BLEUNVEN*

Avant d'aborder le point à l'ordre du jour de cette réunion, la délégation du SNETAP FSU a rappelé la nécessité d'une nouvelle rencontre rapide pour échanger avec les élus régionaux sur d'autres sujets importants : transports pédagogiques, situation des exploitations des lycées, formation continue professionnelle, apprentissage, budget des établissements, nouvelles responsabilités de la Région sur la carte des formations professionnelles, ...

Sur ce dernier point nous notons avec intérêt la volonté "affichée" des élus régionaux de travailler avec les représentants des personnels.

Concernant les structures 2014, nous avons d'abord rappelé au Conseil Régional la situation actuelle de l'enseignement agricole public (35 % public – 65 % privé) en soulignant que la part du public ne cesse de baisser chaque année et que cette situation doit être un élément déterminant dans le choix des ouvertures de formations.

Nous avons dénoncé le manque d'ambition concernant les projets d'évolution de structures au sein de l'Enseignement Agricole Public en expliquant qu'il y a une autocensure des établissements, voulue par le DRAAF / SRFD, dans les demandes d'ouvertures. Ce manque d'ambition met en danger à long terme l'enseignement public en général et certains établissements en particulier. Cette retenue des établissements publics est d'autant plus incompréhensible que des postes supplémentaires sont budgétés depuis deux ans et devraient donc permettre des ouvertures de classes.

Le tableau qui sera présenté au CTREA pour avis le 28 janvier confirme nos propos.

Pour cela nous portons aujourd'hui deux dossiers de façon plus spécifique qui posent problème : la demande d'un Bac Pro SAPAT à Bergerac et du transfert d'une classe de Bac Pro Conseil Vente Vins et Spiritueux de Libourne vers la Tour Blanche.

Si ces deux dossiers nous préoccupent plus particulièrement aujourd'hui nous restons vigilants sur l'ensemble des demandes portées par les établissements publics.

Bergerac – Le projet de l'EPL est l'ouverture d'un Bac Pro SAPAT en section (16 élèves). Cette ouverture est refusée par le DRAAF pour la deuxième année consécutive au prétexte que la filière service est déjà très présente en Dordogne.

Le SNETAP FSU a éclairé les élus régionaux sur la demande du lycée. Elle est dans la logique d'un repositionnement de l'établissement sur la filière service. Ce repositionnement a déjà été entrepris avec l'ouverture d'un CAPA il y a plusieurs années. L'ouverture du Bac Pro doit permettre à ces élèves issus du CAPA de poursuivre leurs études.

S'il y a effectivement beaucoup de classes services en Dordogne, elles sont exclusivement dans le privé. Les familles n'ont donc pas le choix pour une formation dans le public. Il est important de rééquilibrer la part du public dans la filière service et de défendre cette position.

La Région nous annonce qu'une expertise sur la filière service en Aquitaine, sera menée conjointement par la DRAAF, l'EN et le CRA dès ce printemps. Elle attend donc les résultats de cette expertise pour se prononcer.

Pour autant elle entend d'une part l'avis favorable donné par l'Inspecteur en charge de l'orientation et de la Directrice des Services Académiques à l'ouverture d'un Bac Pro Service à Bergerac (avis présentés lors du CA du 06/12/13 et s'appuyant sur le nombre de demandes en filière service non satisfaites) et d'autre part l'investissement de l'équipe pédagogique en CAPA dans la lutte contre le décrochage scolaire et la réussite à l'examen (92 % de taux de réussite en CAPA SMR session 2013). Elle insiste d'ailleurs sur la nécessité d'argumenter sur la qualité de l'enseignement agricole public et notamment sur sa capacité à amener les élèves en difficulté au diplôme.

La Tour Blanche – Le projet de l'EPL est l'ouverture à Libourne d'une classe de seconde générale et le transfert de la classe de terminale du Bac Pro Conseil Vente Vin et spiritueux à La Tour Blanche (pour rappel la classe de première Bac Pro CVVS est déjà à Bommes).

Le SRFD réponds favorablement à l'ouverture de la 2nd G à Libourne mais en contrepartie ne serait transféré à LTB qu'une section du Bac Pro (pour une classe avec la section) et transformation de la classe de première également en section. Soit pour le lycée viticole de Bommes un bilan à la rentrée 2014 de moins une classe.

Dans le libournais, le nombre de jeunes scolarisés en 3^{ème} a augmenté à cette rentrée. La demande est forte en classe de 2^{nde} générale et augmenter le potentiel permettra d'alimenter la filière technologique, scientifique mais aussi professionnelle.

Pour la filière viticole nous avons rappelé au Conseil Régional, que ses propres expertises montrent les besoins à venir sur cette filière. Le maintien des classes de première et terminale Bac Pro est donc d'abord une réponse aux besoins du territoire.

A l'inverse, n'ouvrir qu'une section c'est hypothéquer l'avenir de cet établissement que les élus régionaux reconnaissent comme un fleuron de la formation viticole qu'ils souhaitent conserver.

Enfin, le fonctionnement de deux sections, production et commercialisation, au sein d'une même classe n'est pas possible d'un point de vue pédagogique (en raison de périodes de stages différentes notamment).

La Région entend nos arguments et serait prête à défendre notre proposition du maintien de la classe de première et le transfert de la classe de terminale.

Enfin nous avons attiré l'attention du Conseil Régional sur la demande de l'EPL de Bazas d'une ouverture d'un CAPA « forêt ». Depuis deux ans le DRAAF refuse d'étudier cette demande au prétexte que le référentiel du CAPA est en cours de rénovation et qu'il veut attendre la sortie des nouveaux textes pour étudier le dossier.

Pour le SNETAP cette réponse est un échappatoire car le futur CAPA ne sera pas mis en place avant la rentrée 2015 ce qui repousse encore le projet de Bazas à deux ans. Le choix du DRAAF de reculer cette ouverture devait au moins être mise à profit pour engager une réflexion plus globale sur la filière de formation forestière en Aquitaine, ce qui n'est pas le cas.

A cette occasion le Conseil Régional nous annonce que la deuxième filière qui fera l'objet d'une expertise dès le printemps 2014 est la filière forêt / bois.